Lefebvre Dalloz

Tél.: 01 83 10 10 10 src-formation@lefebvre-dalloz.fr formation.lefebvre-dalloz.fr

PROCHAINES SESSIONS

• PARIS:

21-22 mai. 2024

• PARIS:

12-13 nov. 2024

Voir toutes les sessions

PUBLIC

Consolideurs – Auditeurs internes – Responsables et collaborateurs des services comptables et financiers – Experts-comptables – Commissaires aux comptes – Chefs de missions et collaborateurs des cabinets d'expertise comptable – Toute personne amenée à pratiquer les normes IFRS appliquées aux activités bancaires

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en comptabilité bancaire et principes comptables en IFRS ou avoir le niveau des formations suivantes :

Principes essentiels des normes IFRS (1149)

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Des cas pratiques de calcul et comptabilisation d'opérations spécifiques au secteur bancaire

Intervenant bénéficiant d'une expérience significative en normes IFRS au sein de grands groupes bancaires et financiers

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre

Les normes IFRS appliquées au secteur bancaire

Traiter la comptabilisation des actifs et passifs financiers (IFRS 9) et la présentation des états financiers bancaires en IFRS (IAS 1, IFRS 13 et 7)

Code	Durée	Tarif Inter*
1754	2 jours / 14 heures	2 364 € HT
	neures	nı .

^{*}Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Préciser le contexte et les enjeux des normes IFRS appliquées au secteur bancaire
- Opérer le traitement comptable des actifs et passifs financiers selon IFRS 9
- Représenter les états financiers bancaires en normes IFRS (IAS 1, IFRS 13, IFRS 7)

Programme de la formation

Préciser le contexte et les enjeux des normes IFRS appliquées au secteur bancaire

Spécifier les éléments de contexte

- · L'adoption par l'Union européenne d'un référentiel comptable unique
- · Le processus de normalisation et d'élaboration de la norme

Préciser les normes IFRS

- Le référentiel
- Les principes conceptuels fondamentaux

Opérer le traitement comptable des actifs et passifs financiers selon IFRS 9

Evaluer et comptabiliser les actifs financiers sous IFRS 9

- Distinction instruments de dettes vs instruments de capitaux propres
- Traitements comptables
- Focus coût amorti et taux d'intérêt effectif (TIE)
- Cas pratiques: procéder à l'évaluation et à la comptabilisation initiale et à la date d'arrêté des comptes de différents actifs financiers, selon différentes hypothèses

Evaluer et comptabiliser les passifs financiers sous IFRS 9

- Traitements comptables
- · Focus dérivé incorporé

Constater la dépréciation des actifs financiers sous IFRS 9

- · Les instruments concernés
- Le classement par Bucket et ses conséquences
- L'appréciation de l'évolution du risque de crédit
- · La détermination du montant des pertes attendues
- · La comptabilisation des pertes de crédit attendues
- La comptabilisation des intérêts

•••

engagement, apprentissage et transfert

 Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant luimême (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant:
 - A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

 Cas pratiques : procéder au traitement comptable à la date d'arrêté des comptes de différents actifs financiers, selon différentes situations

Expliquer les règles en matière de comptabilité de couverture

- Sous IAS 39
- Sous IFRS 9

Représenter les états financiers bancaires en normes IFRS (IAS 1, IFRS 13, IFRS 7)

Présenter les états financiers selon IAS 1

- Le bilan
- · L'état du résultat global
- · Le tableau de variation des capitaux propres
- Le tableau des flux de trésorerie
- L'annexe

Préciser l'information à fournir en annexe au titre des instruments financiers

- Selon IFRS 13
- Selon IFRS 7

Décrire les agrégats spécifiques à l'activité bancaire

- PNB, actifs et passifs financiers
- Créances et dettes envers les établissements de crédit, créances et dettes envers la banque centrale...

Illustrer les points clés d'analyse des états financiers consolidés d'un établissement de crédit

• Quiz : les règles de présentation des états financiers

Parmi nos formateurs

•••



Jean-Marc Girard

Responsable Normes Comptables

Diplômé d'Expertise Comptable, Jean Marc GIRARD a travaillé pendant plus de 10 ans en cabinet d'audit, notamment sur des missions de commissariat aux comptes, commissariat à la fusion et expertise judiciaire, avant de s'orienter vers le secteur bancaire. Il a développé aux cours des 15 dernières années une expertise approfondie de la normalisation comptable, et en particulier des normes IFRS, au sein de grands groupes bancaires et financier. Il est aujourd'hui en charge des normes comptables au sein du Groupe Caisse Des Dépôts.